Conservatoire à rayonnement régional Xavier Darasse Toulouse

Mise à jour le 05/11/2026

CALENDRIER DES PROCÉDURES D'ADMISSION EN CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

CRR DE TOULOUSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2027-2028

- COLLÈGE MICHELET

Filières Instrument et Voix

<table>
<tr><th>Dates à retenir</th><th>6ème</th><th>5ème</th><th>4ème</th><th>3ème</th></tr>
<tr><td>Du vendredi 8 janvier
au mercredi 3 février 2027 midi</td><td colspan="4">- Pré-inscriptions en ligne via le site internet du CRR
et
- Pré-inscriptions auprès du Collège Michelet</td></tr>
<tr><td>Jeudi 7 janvier 2027 à 18h00</td><td colspan="4">Réunion d'information
CRR – Site Larrey – Espace Varèse</td></tr>
<tr><td>Samedi 20 mars 2027</td><td colspan="4">Tests de Formation Musicale
CRR – Site Larrey</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Entre le mardi 30 mars et le vendredi 2 avril 2027</td><td colspan="2">Tests Maîtrise
CRR – Site Larrey</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="4">Épreuves instrumentales
CRR – Site Larrey</td></tr>
</table>

Formation Musicale : se munir d'un crayon à papier et d'une gomme

Maîtrise : programme à consulter dans la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés » sur le site internet du CRR.
Accompagnement au piano : fournir la partition le jour des tests.

Épreuves instrumentales : programme imposé à consulter dans la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés » sur le site internet du CRR.
Un accompagnateur du CRR est à la disposition du candidat, mais le candidat peut, s'il le désire, présenter l'épreuve avec l'accompagnateur de son choix.

Les convocations sont adressées par courrier électronique.
Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.

Des entretiens de motivation sont organisés par le Collège qui convoquera les candidats.

L'admission est prononcée par une commission mixte réunissant l'établissement partenaire, placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Cette commission prend en compte :
- les résultats obtenus lors des tests d'aptitude organisés par le Conservatoire
- les résultats obtenus lors des entretiens de motivation organisés par le collège
- le dossier scolaire
- le nombre de places disponibles

Aucun résultat n'est communiqué par le Conservatoire.
Le résultat définitif est communiqué aux familles par l'Éducation Nationale.

Dans le cas de candidatures multiples, la commission d'admission détermine la discipline dans laquelle le candidat est admis. Le jury étant souverain, cette décision est irrévocable.

Conservatoire
à rayonnement régional
Xavier Darasse
Toulouse

Mise à jour le 05/11/2026

Filière Danse

Dates à retenir	6ème	5ème	4ème	3ème
Du vendredi 8 janvier au mercredi 3 février 2027 midi	- Pré-inscriptions en ligne via le site internet du CRR **et** - Pré-inscriptions auprès du Collège Michelet			
Jeudi 7 janvier 2027 à 18h00	Réunion d'information CRR – Site Larrey - Espace Varèse			
Mardi 30 mars 2027 (matin)			Évaluations chorégraphiques CRR - Espace Danse 12 place Saint-Pierre 31000 Toulouse	
Mercredi 31 mars 2027 (matin)	Évaluations chorégraphiques CRR - Espace Danse 12 place Saint-Pierre 31000 Toulouse			

Pour prendre connaissance du contenu des tests et des tenues, consulter la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés » sur le site internet du CRR.

Les convocations sont adressées par courrier électronique.
Le candidat doit être en tenue à l'horaire indiqué, les vestiaires seront accessibles 20 minutes avant.

Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.

Des entretiens de motivation sont organisés par le Collège qui convoquera les candidats.

L'admission est prononcée par une commission mixte réunissant l'établissement partenaire, placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Cette commission prend en compte :
- les résultats obtenus lors des tests d'aptitude organisés par le Conservatoire
- les résultats obtenus lors des entretiens de motivation organisés par le collège
- le dossier scolaire
- le nombre de places disponibles

Aucun résultat n'est communiqué par le Conservatoire.
Le résultat définitif est communiqué aux familles par l'Éducation Nationale.

Dans le cas de candidatures multiples, la commission d'admission détermine la discipline dans laquelle le candidat est admis. Le jury étant souverain, cette décision est irrévocable.